



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-86284>

Département(s) de publication : **92, 75**

Annonce n° **25-86284**

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Institut national de la propriété industrielle

**Correspondant :** MME pôle marchés publics pôle marchés publics, Juriste

**Adresse :** 15 rue rue des Minimes, 92677 Courbevoie

**Coordonnées :**

**Courriel :** mpivron@inpi.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Prestations de médecine préventive inter-entreprise à destination des collaborateurs de l'INPI pour le site de Courbevoie.

**Lieu d'exécution :** 15 Rue des minimes, 92400 Courbevoie

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le marché a pour objet des prestations de médecine du travail et de prévention à réaliser auprès du personnel du site principal de l'INPI, basé à Courbevoie. Le marché est passé dans le cadre d'une procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-11 du code de la commande publique. Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande comprenant : Une partie unitaire, traitée en accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclue sans montant minimum annuel, mais avec un montant maximum annuel de 130 000 € HT ; Une partie sur catalogue pour les éventuelles prestations particulières.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Les prestations de l'accord-cadre débuteront à compter du 1er janvier 2026. Il est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2026. Il sera reconduit tacitement par période d'une (1) année. Sa durée totale ne pourra pas excéder quatre (4) années.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Si le candidat se présente en groupement, celui-ci pourra être solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire du groupement devra être solidaire des autres membres du groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupement(s) conformément à l'article R. 2142-21 du code de la commande publique.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Commentaire sur les justifications :** Les documents à produire sont listés à l'article 5 du RC

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- 1. valeur technique de l'offre (50 points) qui sera jugée à partir des éléments suivants : - sous-critère 1 : Proximité/accessibilité du lieu (15 points), - sous-critère 2 : Diversité et typologie des prestations (nombre de visites, élaboration de documents, présence aux réunions/instance) (15 points) - sous-critère 3 : Organisation globale (adhésion, prise de rdv pour les visites, répartition des rôles médecin, infirmière, transmission des informations...) (10 points) - sous-critère 4 : Gestion des annulations, reprogrammation (10 points) : 50%
- 2. montant de l'offre (50 points) qui sera évalué sur une estimation réalisée à partir des prix unitaires indiqués au BP et des prix indiqués au catalogue. : 50%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 08/09/2025 à 11:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** INPI-1804

**Renseignements complémentaires :** l'INPI se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans engager de négociation, si celles-ci répondent de manière satisfaisante aux besoins exprimés.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/07/2025